

# Rapport sur l'Afrique de l'Ouest

## La Côte d'Ivoire est-elle confrontée au radicalisme religieux ?

### Résumé

Le radicalisme religieux en Côte d'Ivoire n'a pas, pour l'heure, pris l'ampleur qui a pu être observée dans d'autres pays de la région. Pour autant, celle-ci n'est pas à l'abri de ce phénomène. En effet, le rôle qu'ont joué des figures du pentecôtisme dans la posture jusqu'au-boutiste adoptée par l'ancien pouvoir lors de la crise post-électorale de 2010-2011 en est un exemple. En outre, l'existence d'un courant « wahhabite » en Côte d'Ivoire et l'adhésion de la grande majorité des membres de la communauté libanaise du pays au combat mené par le mouvement Hezbollah représentent autant de réalités qui soulignent la nécessité d'observer une vigilance accrue sur cette problématique.

LA DERNIÈRE DÉCENNIE s'est caractérisée en Côte d'Ivoire par une religiosité de plus en plus visible. Cette vitalité intervient dans un environnement régional et international marqué par l'émergence de formes de radicalisme et d'extrémisme violent. Cette situation interpelle naturellement quant à la possibilité que les différentes religions pratiquées dans les pays soient touchées par de tels phénomènes.

Ainsi, force est de constater que le dynamisme qui caractérise certains courants de la mouvance évangélique – y compris dans les relations étroites qui se sont nouées avec la sphère politique – a influé sur la période trouble qu'a traversée la Côte d'Ivoire jusqu'à la crise post-électorale de 2010-2011. Des figures du pentecôtisme ont exercé une forte influence sur l'ancien pouvoir, allant jusqu'à alimenter son jusqu'au-boutisme.

La crise malienne qui a mis en exergue l'existence d'une menace terroriste djihadiste et l'insurrection ainsi que les actes violents posés par le groupe Boko Haram dans le Nord-Est du Nigéria fournissent quelques illustrations de la problématique de la radicalité touchant l'islam. Ce contexte soulève la pertinence de s'interroger sur l'existence de courants, germes ou risques de développement d'un certain fondamentalisme ou extrémisme violent au sein de l'islam pratiqué en Côte d'Ivoire.

Sur un tout autre plan, les liens présumés entre les communautés chiites libanaises d'Afrique de l'Ouest, singulièrement celles vivant en Côte d'Ivoire, et le Hezbollah – mouvement politico-militaire mû par une idéologie islamiste et considéré par plusieurs pays occidentaux comme une organisation terroriste – soulèvent des questions quant à leur nature et à l'existence d'un éventuel soutien à ses actions armées.

C'est dans ces conditions qu'une étude sur les dynamiques traversant le champ religieux ivoirien, notamment celles traduisant un certain degré ou risque de radicalisation, a été menée au cours de l'année 2014. Réalisée par des chercheurs ivoiriens, elle s'est intéressée aux tendances liées aux mouvements chrétiens pentecôtistes, à l'islam ainsi qu'aux relations présumées entre la communauté chiite libanaise de Côte d'Ivoire et le Hezbollah. Le présent rapport présente une synthèse<sup>1</sup> des réalités mises en lumière par des enquêtes de terrain menées à Abidjan et dans d'autres localités du pays (Bouaké, Man et Yamoussoukro) et des entretiens avec des acteurs de chacune des trois communautés concernées. Il propose également une évaluation de la vulnérabilité de la Côte d'Ivoire à la menace du radicalisme religieux<sup>2</sup> et formule des recommandations.

## 2000-2010 : quand le pentecôtisme prend le contrôle de la République

La décennie 2000-2010 a été marquante à plusieurs égards pour la Côte d'Ivoire. Outre le fait qu'elle a vu le pays traverser l'une des plus graves crises politiques de son histoire, elle a donné à voir à quel point les relations entre fait politique et fait religieux peuvent paraître complexes.

### L'intrusion du pentecôtisme dans l'arène politique

L'ingérence de certains mouvements pentecôtistes dans la sphère politique remonte au début des années 2000 et s'est faite par le biais de pasteurs et « prophètes » qui ont renforcé leur présence dans l'entourage du couple présidentiel. Ce fut le cas du dénommé Kacou Sévérin<sup>3</sup> qui s'est appuyé sur les relations personnelles qu'il avait tissées avec Laurent Gbagbo, au moment où ce dernier était opposant, et à qui il prophétisa un destin présidentiel.

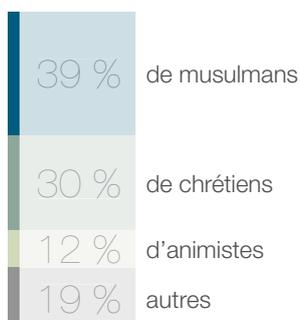
Sa réputation reposa ainsi sur trois prophéties dont on lui attribua la paternité : la première en 1999 annonça des troubles et des remous sociopolitiques en Côte d'Ivoire pour les années suivantes. En 2000, il prédit des lendemains meilleurs à la Côte d'Ivoire dans les décennies à venir. Avant les élections d'octobre 2000, il vit la victoire de Laurent Gbagbo face à l'ex-chef de la junte militaire, Robert Guéi.

L'élection de Laurent Gbagbo comme président de la République fut de ce fait considérée comme la manifestation de la parole et de la puissance divine. Cet événement eut pour conséquence d'accroître l'intérêt que porta Laurent Gbagbo à la spiritualité et la quête du sacré comme « ressource mobilisable, indispensable pour la légitimation de son pouvoir politique<sup>4</sup> ». Ceci incita également l'ancien couple présidentiel, auparavant catholique, à prêter « allégeance religieuse » et à ouvrir les portes des arcanes du pouvoir aux pasteurs pentecôtistes. Cette situation alla jusqu'à l'implication de conseillers spirituels dans la gestion politique et même sécuritaire de l'État.

### L'évangile comme instrument de légitimation d'un combat politico-militaire

L'éclatement de la rébellion, le 19 septembre 2002, a conduit à une occupation du Nord du pays, consacrant une partition en deux zones distinctes, avec un Sud

Côte d'Ivoire  
15,4 MILLIONS D'HABITANTS



Source : Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) 1998

présenté comme « chrétien » et un Nord « musulman ». Bien que cette représentation ne soit pas conforme aux réalités démographiques religieuses du pays, elle a contribué à introduire un discours au sein des mouvements pentecôtistes exhortant à l'échec au « diable » et à « ses suppôts », entendre les assaillants ou les rebelles. Ils déclenchèrent à leur tour la guerre des « forces du bien » contre les « forces du mal », avec tous les sous-entendus manichéens inhérents à une telle grille de lecture du conflit.

Dans la représentation mentale des pasteurs et des prophètes évangéliques, la Côte d'Ivoire étant la « seconde patrie du Christ » après Israël, il n'était pas question que « Satan », en l'occurrence les rebelles, puissent y trouver leur salut et prospérer dans le mal, les exactions contre les militaires, les gendarmes et partisans de Laurent Gbagbo dans les zones Centre, Nord et Ouest qu'ils occupaient.

La crise post-électorale accentua davantage cette posture. Ainsi, après avoir battu campagne pour le « président chrétien » contre le « président de l'étranger et des musulmans », nombreux sont les pasteurs des Églises évangéliques qui organisèrent des veillées et des prières en faveur de leur candidat, pour un dénouement heureux de la crise. Mettant résolument leur foi en l'« Éternel des armées », et s'appuyant sur des prophéties, songes et visions, lesquelles émaillèrent les discours de leurs partisans, Laurent Gbagbo et ses alliés politiques ont privilégié la solution militaire.

Les plus célèbres des prophètes qui dirent avoir reçu des visions claires sur l'avenir politique du pays en cette période trouble, furent Moïse Koré, Sébastien Zahiri, Paul Ayo, Jean-Marie Domoraud et Mamadou Koné alias Malachie. De toutes les prophéties, celles du prophète Koné Malachie, proche de Simone Gbagbo, alimentèrent pendant quatre mois la crise postélectorale. Elles eurent un impact psychologique, suscitant l'espoir et galvanisant le courage du couple présidentiel et de l'ensemble de leurs partisans pour une fin qui leur soit favorable même si l'issue devait être militaire.

La sixième des sept étapes de la prophétie de Malachie<sup>5</sup> concernant la mise en œuvre du plan divin en faveur de Laurent Gbagbo et de la Côte d'Ivoire stipule que « Laurent Gbagbo est l'objet du choix de Dieu pour une Côte d'Ivoire nouvelle (...). Il est le président de la Côte d'Ivoire toute entière pour le bonheur des Ivoiriens et pour la gloire de Jésus-Christ, le Seigneur ». Ce plan, diffusé dans les milieux des fidèles supporteurs de Laurent Gbagbo, comporte « sept décrets<sup>6</sup> » qui, selon son promoteur, sont « signés et arrêtés depuis le ciel ».

Nombre de Jeunes Patriotes, militaires, miliciens et militants irréductibles de la Ligue des mouvements pour le progrès (LMP) – coalition politique qui comprenait le Front populaire ivoirien (FPI)

et d'autres partis – en auraient fait leur credo pendant la « bataille militaire d'Abidjan » qui a duré du 31 mars au 11 avril 2011. Cet affrontement s'est illustré par des séances de prières et de jeûne initiées par de nombreux pasteurs et prophètes, pendant que les bombes pleuvaient sur la résidence du chef de l'État.

### « Dieu n'a pas encore dit son dernier mot » ou la foi en une future intervention divine

Malgré l'issue de la crise post-électorale de 2010-2011 défavorable à Laurent Gbagbo, nombreux sont les leaders et fidèles de la mouvance pentecôtiste qui affichent une sérénité et une foi inébranlable devant le déroulement des faits de l'actualité. Celles-ci reposent sur la conviction que « Dieu n'a pas encore dit son dernier mot » et que « ce n'est pas encore fini ».

### L'incarcération de l'ancien président à la Haye n'a pas sapé la conviction selon laquelle « Gbagbo reviendra »

L'incarcération de l'ancien président à la Haye n'a pas réussi à saper la conviction qui persiste chez des évangélistes que « Gbagbo reviendra ». Sa libération et son retour sont toujours au cœur des prières et des supplications adressées à Dieu. Outre l'« intervention divine » salvatrice espérée, la foi dans « une révolution future » reste ferme pour certains fidèles. Sans toutefois le clamer haut et fort, ceux-ci croient fermement que « Dieu sèmera la confusion dans le camp ennemi » et que le « danger viendra de là où on l'attend le moins » comme l'avait prédit le prophète Malachie en 2010.

Ce dernier fit d'ailleurs reparler de lui en 2013 depuis son lieu d'exil ghanéen, prophétisant, en prélude à la libération de Laurent Gbagbo, une nouvelle « guerre », un « grand vent de destruction » et une « catastrophe » dans la première semaine d'août 2013. Il tança vertement le nouveau régime et renouvela sa foi en la « délivrance future » de la Côte d'Ivoire : « La grande Côte d'Ivoire est gouvernée par un pouvoir fantoche. Toutefois, la mission pour laquelle Dieu a appelé Laurent Gbagbo n'est pas encore terminée, c'est la raison pour laquelle il a été capturé puis conduit au Nord du pays, ensuite transféré à la Cour pénale internationale (CPI), pour enfin revenir triomphalement à son poste de président, selon le plan de Dieu. C'est cette espérance qui doit revigorer la foi et le moral de tous les Ivoiriens qui en ont déjà perdu. Parce que ce que Dieu dit, il le fait. C'est en cela qu'il est Dieu ».

Au-delà de la foi en une intervention divine pour rétablir Laurent Gbagbo au pouvoir, il y a lieu de souligner que cet espoir est partagé dans certains milieux et auprès de certains individus de la mouvance évangélique. Leur capacité, bien que

réduite, à entretenir une envie de vengeance et un état latent de belligérance – tout au moins dans les esprits – est réelle. Cette situation entrave les efforts de réconciliation dont la Côte d'Ivoire a tant besoin ; processus qui, malgré les différentes initiatives du pouvoir actuel, ne semble pas donner de résultat probant depuis la fin de la crise post-électorale.

### La Côte d'Ivoire, creuset d'un islam pluriel

L'islam en Côte d'Ivoire se caractérise par sa diversité. En témoignent les courants islamiques présents dans le pays et les associations qui les structurent.

### Un islam traversé à l'interne par différents courants...

L'islam pratiqué par la grande majorité des populations en Côte d'Ivoire est d'inspiration sunnite, avec le Coran et la tradition du Prophète (sunna) comme références. Il s'articule principalement autour de deux courants idéologiques qui se réclament du sunnisme : celui « traditionaliste », malékite, ancré dans les réalités culturelles du pays et auquel la majorité des musulmans ivoiriens adhèrent et celui qualifié de « wahhabite », partisan d'un islam puriste, fondamentaliste, anti-confrérique, anti-soufi, attaché aux dogmes et débarrassé de références culturelles, faisant de l'islam traditionnellement pratiqué une sorte d' « islam noir ».

Le courant wahhabite, aussi qualifié de *salafite*, a introduit un certain nombre de changements dans l'islam ivoirien. Ceux-ci ont notamment porté sur une modernisation de l'enseignement avec la création d'écoles islamiques connues sous le nom de medersa ou *madrassa*, sur l'attribution de noms aux mosquées, sur l'introduction du port du voile, la prière les bras croisés, etc.

Au fur et à mesure que l'islam wahhabite s'implantait dans le paysage religieux ivoirien à partir des années 1945-1946, des tensions ont émergé autour de la cohabitation avec l'islam traditionaliste. En fait, les disciples de cet islam wahhabite ont, dans l'optique d'affirmer leur identité, progressivement entrepris, à partir des années 1950, de se dissocier de la communauté des membres de l'islam traditionaliste. Ce « divorce » s'est notamment illustré par la volonté d'adeptes de l'islam wahhabite ivoirien d'établir des mosquées distinctes au sein desquelles il leur aurait été possible de prier selon des modalités considérées comme plus conformes à leur approche religieuse. Cette situation a été à l'origine de tensions, donnant sporadiquement lieu à de la violence verbale et à des rixes<sup>7</sup> au cours des années 1950, avec le conflit « des bras croisés ». De nouveaux incidents furent enregistrés au cours des années 1970 dans plusieurs parties du pays<sup>8</sup>.

Depuis lors, aucun incident majeur témoignant de tensions entre ces deux principaux courants musulmans n'a été signalé.

Cela étant, une certaine compétition pour le leadership au sein de la communauté musulmane ivoirienne persiste.

Bien que le wahhabisme soit l'un des courants musulmans au sein desquels ont généralement, mais pas exclusivement, germé et éclos des formes de radicalité, celui qui est pratiqué en Côte d'Ivoire a jusqu'à maintenant été très largement épargné par de telles évolutions. Ainsi, si certains des adeptes et organisations appartenant à cette obédience ont jusqu'à présent tenté de faire prévaloir leur vision de l'islam et de sa pratique, c'est principalement par la force des arguments et de manière non violente.

### L'implantation du « wahhabisme » a suscité des tensions au cours des années 1950 et 1970

Les deux courants dominants de l'islam en Côte d'Ivoire sont structurés autour de deux principales instances. Il s'agit du Conseil national islamique (CNI)<sup>9</sup>, et plus particulièrement du Conseil supérieur des imams (COSIM)<sup>10</sup>, qui se veut être le creuset de toutes tendances islamiques du pays et de l'Association des musulmans sunnites de Côte d'Ivoire (AMSCI) qui représente les musulmans wahhabites.

Ces instances islamiques nationales ne représentent pas les seuls cadres à l'intérieur desquels s'illustrent les courants et idéologies caractérisant le champ islamique ivoirien. Certaines des dynamiques qui le traversent sont également à l'œuvre à l'extérieur de ces organisations. L'actualité récente<sup>11</sup> a d'ailleurs mis en lumière l'existence d'une possible déconnexion entre les différentes instances représentatives de l'islam ivoirien et le reste de la communauté musulmane du pays, leurs prises de position ne reflétant pas nécessairement toutes les sensibilités que l'on retrouve au sein de cette communauté. En conséquence, des cadres de discussion et de mobilisation – donc à même de forger des opinions –, échappant à tout contrôle et animés par des individus dont on peut interroger le parcours et la légitimité, émergent de plus en plus. C'est notamment le cas des *grins*<sup>12</sup> et des réseaux sociaux.

### ... et ouvert aux influences de l'environnement régional et international

L'islam en Côte d'Ivoire évolue dans un environnement régional et international qui influence les pratiques islamiques qu'on retrouve dans le pays. Plusieurs mouvements transnationaux porteurs de pratiques singulières de l'islam ont ainsi vu en la Côte d'Ivoire une terre d'accueil favorable au libre exercice de leurs activités. Parmi ces acteurs, on retrouve principalement les mouvements Ahmadiyya, Jama'at Tabligh

et des associations originaires de la sous-région, d'obédience soufi – ou proche du soufisme<sup>13</sup>.

Ces associations s'investissent principalement dans des actions sociales et culturelles et de prosélytisme. Certaines servent également de cadre de solidarité entre populations originaires du même pays. Si, de manière générale, leurs activités ne représentent pas actuellement un sujet de préoccupation majeur, l'idéologie et les valeurs religieuses et sociales auxquelles adhèrent certaines d'entre-elles, ainsi que leurs modes d'action suscitent une certaine méfiance. C'est notamment le cas du mouvement Jama'at Tabligh sur lequel des doutes planent quant à la véritable nature de son agenda et de son message religieux, et à son caractère inoffensif. Ces interrogations, qui sont notamment alimentées par l'appréciation relativement négative des activités du groupe par les autorités publiques d'autres pays de la sous-région, soulignent la nécessité d'observer une vigilance continue.

Le prosélytisme déployé par certains de ces mouvements s'inscrit dans l'expression de la liberté religieuse. Il peut toutefois également représenter une menace pour la cohésion sociale, en fonction des valeurs qui sont véhiculées et du degré de tolérance observé vis-à-vis du vécu spirituel des populations ciblées, du cadre dans lequel elles circulent et de la qualité des personnes qui en sont chargées.

## Des accointances entre la communauté chiite libanaise de Côte d'Ivoire et le Hezbollah ?

La diaspora libanaise fait régulièrement l'objet de suspicions quant à la base de soutien qu'elle représenterait pour le Hezbollah. À ce titre, l'existence de liens entre la communauté libanaise de Côte d'Ivoire<sup>14</sup> et le mouvement, leur nature et la menace qu'ils pourraient représenter résumant quelques-uns des questionnements soulevés par cette méfiance.

## Une diaspora bien implantée dans ses pays d'accueil...

La Côte d'Ivoire abrite depuis plusieurs décennies une importante communauté libanaise qui, fuyant les affres des conflits et des crises politiques qui ont secoué le Liban, a été attirée par le statut de locomotive économique de l'Afrique de l'Ouest dont a joui le pays au moins depuis son indépendance.

Avec près de 100 000 membres, la Côte d'Ivoire est le premier foyer de la diaspora libanaise en Afrique

Il n'existe pas de statistiques précises sur le nombre de personnes qui constituent actuellement cette communauté. Elle serait toutefois forte de plus de 80 000<sup>15</sup> individus voire 100 000. Ce qui ferait de la Côte d'Ivoire le premier foyer de la diaspora libanaise en Afrique et le quatrième dans le monde après le Brésil, le Canada et la Colombie<sup>16</sup>. Cette communauté est hétéroclite, composée de chiites, de sunnites, de chrétiens et de druzes. En Côte d'Ivoire, avec plus de 80 % de ses membres, les chiites représentent sa plus large composante.

Les chiites sont majoritairement originaires du Sud-Liban, région à faible niveau de développement économique, qui a porté le Hezbollah sur les fronts baptismaux en 1982 afin de s'opposer à l'invasion par l'armée israélienne.

L'autre caractéristique importante de la communauté libanaise vivant en Côte d'Ivoire est son emprise sur l'ensemble des secteurs de l'économie du pays. Elle

---

COMMUNAUTÉ LIBANAISE EN  
CÔTE D'IVOIRE

80 000 – 100 000  
PERSONNES

---

Plus de 80 % de chiites

Contrôle plus de 50 % de  
l'économie ivoirienne

Possède près de 4 000  
entreprises

Plus de 300 000 personnes  
employées

15 % des contributions aux  
recettes fiscales

---

est ainsi réputée en contrôler plus de 50 %<sup>17</sup>, à travers près de 4 000<sup>18</sup> entreprises employant plus de 300 000 personnes. La contribution fiscale de ces entreprises s'établit à environ 350 milliards de francs CFA, soit 15 % des recettes fiscales de la Côte d'Ivoire<sup>19</sup>. Ce qui, si l'on prend en compte les cotisations – par nature difficile à estimer – qui échappent au fisc, donne une idée du potentiel financier de cette communauté. Cette donnée n'a pas échappé aux forces et mouvements politiques du Liban qui entretiennent des liens étroits avec leurs concitoyens vivant en Côte d'Ivoire.

### ... mais également en phase avec la vie politique et sociale de son pays d'origine

Bien qu'établie loin de son pays d'origine, la diaspora libanaise – avec quelques 12 millions de personnes à l'échelle mondiale, soit près du triple des 4,4 millions de Libanais vivant au Liban – continue à s'intéresser aux soubresauts politique et géopolitique auxquels le Liban est confronté. Les Libanais de Côte d'Ivoire ne sont pas en reste.

### Le Hezbollah est perçu comme un mouvement de résistance national et non comme un mouvement terroriste

L'importance de cette diaspora représente de ce fait un enjeu politique pour les forces politiques et sociales du Liban illustré généralement par la création dans les pays d'accueil d'organisations et d'associations leur servant de relais ou d'interface. Ainsi, de nombreuses associations libanaises, sur la dizaine existantes en Côte d'Ivoire, au-delà de la nature socioculturelle qu'elles affichent et dans laquelle s'inscrivent effectivement certaines de leurs activités, s'avèrent également être les vitrines officielles ou officieuses de formations politiques actives au Liban. C'est notamment le cas des associations Al-Barr Wal Ta3awon, qui représente le mouvement Amal du président du Parlement libanais Nabih Berri, et Al-Hoda, de la mouvance du très vénéré guide religieux décédé en 2010, Sayyed Mohammad Hussein Fadallah.

Le Hezbollah, qui est également un mouvement politique officiel au Liban disposant de députés au Parlement et participant au Gouvernement, n'échappe pas à cette logique. Toutefois, conscients de l'étiquette terroriste dont il est affublé<sup>20</sup>, peu de responsables d'associations libanaises en Côte d'Ivoire sont disposés à admettre ouvertement une quelconque affiliation avec ce parti. Cela étant, bien que ses responsables s'en défendent, l'association Al-Ghadir est généralement perçue comme son relai en Côte d'Ivoire<sup>21</sup>. Elle est plutôt présentée comme un instrument ayant pour objectif d'œuvrer au renforcement des liens de solidarité non seulement entre les membres de la communauté, mais entre ceux-ci et les populations ivoiriennes. C'est la plus importante association de la communauté libanaise en Côte d'Ivoire dont plus de 93 % des membres seraient selon des estimations chiites<sup>22</sup>.

### Interrogations sur les liens entre les Libanais de Côte d'Ivoire et le Hezbollah

Au-delà de l'existence d'au moins une association servant ou non de vitrine du Hezbollah en Côte d'Ivoire, l'étude a permis de mettre en lumière des relations entre les chiites libanais vivant en Côte d'Ivoire et le Hezbollah. Ces liens sont avant tout affectifs et s'illustrent par une adhésion aux combats du mouvement, notamment sa lutte contre Israël. Le combat, y compris armé, mené par le Hezbollah est jugé juste et légitime par

### Dates importantes

**1956** : disputes entre wahhabites et traditionalistes à Gagnoa (Ouest du pays)

**1958** : disputes entre wahhabites et traditionalistes à Treichville (Abidjan)

**9 janvier 1993** : création du Conseil national islamique (CNI)

**13 avril 2001** : mort accidentelle du prophète pentecôtiste Kacou Sévérin

**Août 2009** : arrestation et expulsion de Côte d'Ivoire de l'imam Abdul Menhem Kobeissi

la majorité des Libanais qui le perçoivent comme un mouvement de résistance nationale, et non comme un groupe terroriste.

L'adhésion et le large soutien des Libanais vivant en Côte d'Ivoire au combat mené par le Hezbollah ainsi qu'à ses actions sociales et humanitaires soulèvent des questions quant à la manière dont ils se manifestent concrètement. Deux pistes peuvent être évoquées : un soutien financier aux associations libanaises présentes en Côte d'Ivoire (dont pourrait bénéficier le Hezbollah) et la disponibilité de certains membres de la communauté à répondre à un éventuel appel du mouvement à rejoindre ses rangs.

Les Libanais vivant en Côte d'Ivoire représentent une cible de choix dans les efforts du Hezbollah pour rassembler des ressources financières qui viendraient s'ajouter à l'assistance dont il bénéficie traditionnellement de l'Iran. Ces efforts découlent de la volonté du mouvement d'impliquer pleinement la diaspora libanaise dans la mobilisation de moyens à même de lui permettre d'atteindre ses objectifs. Ce soutien est d'autant plus stratégique que l'Iran, soumis au niveau international à des sanctions économiques et financières du fait de son programme nucléaire, est confronté à des difficultés matérielles.

Bien qu'une assistance financière des membres de la communauté libanaise de Côte d'Ivoire au mouvement soit plus que plausible, l'étude n'a permis de mettre en lumière de manière précise que l'existence de contributions pécuniaires par le biais d'obligations religieuses en signe de geste de solidarité pour les nécessiteux. C'est le cas notamment de la *zakat*<sup>23</sup> et du *khoms*<sup>24</sup>.

Une fois ces contributions mises à la disposition des associations, rien ne permet d'indiquer comment, ni à quelles fins elles sont effectivement utilisées. Tout au moins sait-on que l'association Al-Ghadir percevait plus de 90 % des dons des membres de la communauté libanaise de Côte d'Ivoire. En témoigne l'imposante mosquée qu'elle a construite dans le quartier de Marcory et qui abrite ses services.

En fait, là réside toute la difficulté à mettre en lumière les canaux empruntés pour assister financièrement le Hezbollah – qui, faut-il le rappeler, est également un mouvement réputé au Liban pour ses actions sociales et humanitaires – et, plus important, comment se répartissent les fonds collectés par le mouvement entre ses actions sociales et ses actions politique et armée. Toujours est-il que, pour beaucoup d'interlocuteurs de la communauté libanaise vivant en Côte d'Ivoire, la perspective que leurs contributions se retrouvent entre les mains du Hezbollah ne suscite aucune réprobation, bien au contraire.

### Quelle menace pour la Côte d'Ivoire et au-delà ?

Le large soutien des chiites libanais vivant en Côte d'Ivoire au combat mené par le Hezbollah soulève des interrogations quant

au danger qu'il pourrait faire peser sur la sécurité nationale du pays. Face à cette préoccupation, il est d'ores et déjà possible d'avancer qu'il n'existe pour l'heure pas de menace directe sur la sécurité et la stabilité de la Côte d'Ivoire.

Pour la majorité des membres de la communauté libanaise, notamment ceux qui perçoivent l'appui aux actions du Hezbollah comme légitime, la Côte d'Ivoire n'est pas une terre de djihad. De plus, elle n'est en rien concernée par la lutte qui oppose le Hezbollah à Israël et dans une certaine mesure à ceux qui sont perçus comme ses soutiens, à savoir certains pays occidentaux.

Au contraire, nombreux sont ces Libanais qui, se considérant ivoiriens à part entière, beaucoup bénéficiant de la citoyenneté du pays du fait d'un établissement remontant à plusieurs générations, n'envisagent pas poser des actions qui seraient à même de constituer une menace pour la sécurité de la Côte d'Ivoire. En un mot, ce serait pour eux comme se retourner contre leur propre pays, fut-il d'adoption – pays qui leur a offert, et avant eux à leurs parents, un refuge et qui leur a donné l'opportunité de refaire leur vie. Cette perspective semble donc vigoureusement exclue.

Pour la majorité des membres de la communauté libanaise, la Côte d'Ivoire n'est pas une terre de « djihad »

Cependant, la Côte d'Ivoire abritant des intérêts étrangers, occidentaux en l'occurrence, il n'est pas totalement à exclure, qu'en fonction des circonstances, des sympathisants du Hezbollah puissent être tentés, malgré leur impact négatif sur l'ensemble de la communauté, d'y mener des actions isolées.

Il n'est également pas impossible que la Côte d'Ivoire serve de lieu à partir duquel partiraient certains individus de cette communauté afin de se rendre dans leur pays d'origine pour prendre une part active à la résistance contre tout ce qui serait perçu comme l'ennemi du Liban. À ce propos, l'étude a révélé la disponibilité de membres de la communauté libanaise, notamment les jeunes célibataires, à s'engager physiquement auprès du Hezbollah, notamment pour combattre l'armée israélienne. Plusieurs d'entre eux auraient ainsi par le passé rejoint des théâtres de combat au Liban, certains y auraient même perdu la vie.

### La Côte d'Ivoire est-elle à l'abri du radicalisme religieux ?

Le radicalisme religieux en Côte d'Ivoire n'a pas, pour l'heure, pris l'ampleur qui a pu être observée dans d'autres pays de la région. Elle n'est cependant pas à l'abri de ce phénomène. De

fait, des facteurs de risque existent. Ils sont de nature politique, administratif et réglementaire, socioéconomique, religieux ainsi que géopolitique.

Sur le plan politique, l'histoire politico-militaire récente de la Côte d'Ivoire, combinée à un certain nombre de problèmes structurels liés à la gouvernance, présente des facteurs de risque de radicalisation religieuse. Ainsi, la décennie de crise politico-militaire de laquelle sort le pays a significativement réduit la présence de l'État dans certaines régions et contribué à affaiblir les structures de gouvernance chargées de répondre à certains besoins de base (santé, éducation, justice et sécurité), notamment à l'Ouest et au Nord du pays, contribuant à créer un vide que pourraient vouloir combler des entrepreneurs religieux. Les laborieux processus de réconciliation nationale et de dialogue politique, la proximité des procès de Laurent Gbagbo et de Charles Blé Goudé et plus largement le contexte pré-électoral dans lequel le pays s'achemine peuvent contribuer à raviver la « foi » de partisans de l'ancien pouvoir.

### Le radicalisme religieux en Côte d'Ivoire n'a pas pris l'ampleur qui a pu être observée dans d'autres pays de la région

Les activités des associations sont régies en Côte d'Ivoire par la loi n° 60-315 du 21 septembre 1960. De plus, la gestion des cultes relève de la responsabilité d'une direction des Cultes au sein du ministère de l'Intérieur et de la Sécurité. Cependant, l'émergence d'un certain nombre de problématiques qui n'existaient pas il y a cinquante ans souligne l'ineffectivité, l'inefficacité et dans une large mesure l'inadéquation du cadre réglementaire existant avec les réalités actuelles. Ce contexte représente un défi face à la nécessité de mieux contrôler la création, le fonctionnement (y compris leur financement) et les activités (notamment celles de prosélytisme, de prêche et d'enseignement) des associations à caractère religieux. Cette situation est de nature à augmenter le risque de propagation d'idéologies radicales.

Du point de vue socioéconomique, la marginalisation qui caractérise certaines populations et les frustrations en découlant peuvent accroître leur vulnérabilité à la radicalisation. De fait, sur ces problématiques, la Côte d'Ivoire post-crise électorale – elle-même point culminant d'une décennie de crise politico-militaire – avec ses conséquences socioéconomiques, fait face à un certain nombre de défis, malgré une forte croissance économique tirée par des investissements publics. C'est notamment le cas de la situation de paupérisation dans laquelle vit une partie significative de la population<sup>25</sup>.

À cette réalité, il faut ajouter les problèmes de gouvernance et de corruption qui sapent la confiance de certains citoyens vis-à-vis des structures publiques. C'est sans doute dans ce cadre que l'on pourrait inscrire le décès tragique en mai 2014 de Madiara Ouattara, à la suite d'une tentative d'immolation à l'entrée du palais présidentiel pour une affaire de factures non honorées à la suite de services rendus à la Présidence de la République entre 2007 et 2010<sup>26</sup>.

Les nombreux quartiers populaires de la capitale économique Abidjan (à l'instar de certains situés dans les communes d'Abobo, d'Adjame ou de Yopougon), ou d'autres localités du pays, à l'intérieur desquels s'amassent les couches défavorisées, en font des zones où des discours contestataires, ou prônant une certaine lecture de l'islam, portés par des associations ou des individus sous couvert d'actions de prosélytisme ou sociales, pourraient trouver un écho favorable. Ces environnements peuvent également constituer des territoires de prédilection pour des prophètes autoproclamés.

Sur le plan religieux, une méconnaissance des textes et des véritables valeurs prônées par l'islam est de nature à accroître la vulnérabilité de certains individus à des « prêcheurs » prônant une lecture de l'islam empreinte d'intolérance ou de fanatisme. De telles tendances prospèrent généralement dans l'anonymat, à l'écart des lieux de prière ou encore en marge ou hors des organisations représentatives instituées. De fait, le contrôle limité des prêches des lieux de prière – dont le nombre total est actuellement inconnu tant des pouvoirs publics que des instances islamiques – interpellent quant au risque de développement d'interprétations radicales de l'islam.

Sur le plan géopolitique, la Côte d'Ivoire se trouve dans un environnement régional confronté à la persistance de la menace de l'extrémisme violent et du terrorisme djihadiste. Le danger de propagation de ces courants radicaux est réel du fait de la liberté de circulation et d'établissement des personnes issues de la région. L'implication de la Côte d'Ivoire dans la résolution de la crise malienne représente un facteur de risque supplémentaire. Ainsi, lors de l'occupation du Nord du Mali, certains groupes djihadistes<sup>27</sup> avaient menacé de représailles les pays qui envisageaient d'intervenir militairement. Or, la Côte d'Ivoire – qui a une frontière commune avec le Mali – a joué un rôle diplomatique de premier plan dans la mise en place d'une intervention régionale et internationale. Enfin, l'idéologie djihadiste, qui bénéficie au gré des crises sécuritaires dans le Sahel, dans le Nord du Nigéria et au Moyen-Orient (Syrie et Irak), de la large publicité accordée aux actions de ces groupes, peut susciter des vocations parmi certains individus.

## Conclusion

Le fait religieux, compte tenu du sens qu'il donne à l'existence de millions d'individus, de ses différents modes d'expression et de ses interactions avec d'autres aspects (vie politique, activités économiques, relations sociales, etc.) représente un défi pour la Côte d'Ivoire. Non règlementé, la manière dont il est défini et vécu par des individus peut mettre à mal le vivre ensemble, la cohésion sociale et la sécurité nationale. Ce défi est encore plus singulier pour une Côte d'Ivoire encore fragile du fait des crises politique, militaire, socioéconomique et identitaire dont elle peine encore à se remettre totalement. Il paraît par conséquent essentiel de prendre les mesures adéquates afin que les risques liés au radicalisme religieux, ou à toute tentative visant à instrumentaliser telle ou telle croyance, ne vienne la fragiliser davantage.

## Notes

- 1 Cette synthèse s'appuie sur le résultat des recherches menées par une équipe constituée autour de trois chercheurs ivoiriens. Certains chercheurs souhaitant conserver l'anonymat nous avons choisi de n'en mentionner aucun.
- 2 Le « radicalisme religieux » identifie un courant particulier au sein d'une religion s'opposant généralement à tout compromis sur ses valeurs qui sont considérées comme des absolus ; ce courant fait également preuve d'une certaine intolérance vis-à-vis des autres approches et tend à aller jusqu'au bout de la logique de ses convictions. Le terme « radicalisation » se définit comme un « processus d'adoption d'une croyance extrémiste incluant la volonté d'utiliser, de soutenir ou de faciliter la violence comme méthode de changement de la société ». Cf. C. E. Allen, Threat of Islamic Radicalization to the Homeland, Testimony before the U.S. Senate Committee on Homeland Security and Government Affairs, 14 mars 2007. Le terme « radicalité », auquel il est également fait référence dans ce rapport, s'entend de toute réalité relevant d'un certain radicalisme. La radicalisation est généralement considérée comme une étape vers le terrorisme. Il est important de préciser qu'il n'y a pas de processus unique de radicalisation. De plus, plusieurs trajectoires ou formes de radicalisation peuvent s'observer.
- 3 Charismatique prédicateur évangélique qui a incarné le prototype nouveau des pasteurs évangéliques dès la fin des années 1990, Kacou Sévérin s'est fait une réputation par ses prêches enflammés, ses « miracles » et surtout ses révélations sur Laurent Gbagbo. Il a été le président-fondateur du Ministère de la puissance de l'évangile (MPE) et président de l'église Foursquare de Côte d'Ivoire (1997 à 2001), succursale américaine dans le pays. Il est mort accidentellement en avril 2001.
- 4 T. Kouamouo et B. Guibléhon : « En Côte d'Ivoire, il y a des connexions entre politiques et religieux », *Jeune Afrique*, 14 janvier 2011, [www.jeuneafrique.com/Article/ARTJAWEB20110114130340/](http://www.jeuneafrique.com/Article/ARTJAWEB20110114130340/).
- 5 1- L'abandon stratégique, 2- Les mouvements de panique et les bruits de guerre, 3- Le complot international, 4- « La victoire » des rebelles et de la France, 5- La délivrance de la Côte d'Ivoire, 6- Le choix du président Gbagbo, 7- Attaque de deux autres pays africains.
- 6 Décret 1 : Jugement des rebelles et des autres forces ennemies ; Décret 2 : Jugement des partis politiques alliés ; Décret 3 : Jugement divin contre deux principaux chefs d'État africains ; Décret 4 : Jugement de trois leaders de presse ; Décret 5 : Sanction céleste contre le président français ; Décret 6 : Rapatriement du restant des soldats ennemis ; Décret 7 : Reconstruction entière de la Côte d'Ivoire. Cf. Le Nouveau Réveil, Prières nocturnes à la résidence de l'ex chef de l'État/

## Recommandations

- 1 Afin de réduire les risques de radicalisation, notamment au sein du mouvement wahhabite, les autorités ivoiriennes devraient renforcer leur vigilance sur les évolutions idéologiques qui pourraient s'y opérer. Cela pourrait passer, de concert avec les instances représentatives de ce mouvement, par le renforcement de la formation des imams et l'instauration d'un meilleur encadrement de l'implantation des lieux de prière et des prêches qui y sont dispensés.
- 2 Afin de prévenir les dangers d'importation d'idéologies et de pratiques, qui dans d'autres contextes ont fait le lit d'une interprétation radicale de l'islam, les services de sécurité publics compétents devraient intensifier la surveillance des activités de certains mouvements islamiques transnationaux et des prêcheurs présents sur le territoire national.
- 3 La facilité avec laquelle s'installent les églises évangéliques rend nécessaire – sans remettre en cause la liberté de culte et de croyance – le resserrement, voire la révision par les pouvoirs publics, en concertation avec leurs représentants, des conditions d'implantation et de fonctionnement de ces églises. En plus des questions d'ouverture des lieux et d'organisation de leur culte, les pouvoirs publics doivent initier un dialogue avec ces mouvements autour de la désignation des « pasteurs », « prophètes » et « évangélistes ».
- 4 Compte tenu de la spécificité des problématiques liées à la radicalité religieuse, il paraît nécessaire de rendre effectif le cadre juridique gouvernant le fonctionnement des associations (Loi n° 60-315 du 21 septembre 1960) et de l'adapter au monde associatif religieux afin de mieux l'encadrer. Cela pourrait également passer par un renforcement des capacités des services compétents de l'État chargés de contrôler les associations religieuses (y compris au niveau de leurs finances).
- 5 De nombreux pays de la sous-région sont exposés au risque de radicalisme religieux. La circulation de populations, d'idéologies et de pratiques religieuses d'un pays à l'autre souligne la nécessité d'accroître la coopération régionale – notamment dans le cadre de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest – dans la compréhension de ces problématiques, dans les efforts de prévention de la propagation et dans le partage d'expériences.

- Voici la ridicule prophétie qui dit-on protège Gbagbo, *Abidjan.net*, 18 mars 2011, <http://news.abidjan.net/h/394633.html>.
- 7 M. Miran, Le Wahhabisme à Abidjan : dynamisme urbain d'un islam réformiste en Côte d'Ivoire contemporaine (v. 1960-1996), *Islam et Sociétés au Sud du Sahara*, n° 12, décembre 1998, 5-74.
  - 8 *Ibid.*, 10-15.
  - 9 Créé le 9 janvier 1993 et se présentant comme une fédération d'associations musulmanes avec pour objectif de renforcer l'unité au sein de la communauté musulmane et de servir d'interlocuteur auprès des autorités publiques.
  - 10 Bien qu'étant à l'origine un organe « spécialisé » du CNI, le COSIM est progressivement devenu l'une des structures représentatives de premier plan de la *umma* nationale.
  - 11 C'est le cas notamment de la manifestation organisée en janvier 2015 à Abidjan à l'initiative de musulmans pour exprimer leur mécontentement après la publication par le journal satirique français Charlie Hebdo, de caricatures du prophète Mohamed. Cf. Kaoci.com, Côte d'Ivoire : des musulmans manifestent contre Charlie Hebdo à Abidjan, 23 janvier 2015, <http://koaci.com/cote-ivoire-musulmans-manifestent-contre-charlie-hebdo-abidjan-98164.html>. L'initiative de l'organisation de cette manifestation n'a pas été le fait des instances qui prennent traditionnellement position pour la *umma* nationale.
  - 12 Le *grin* désigne un espace de rencontre et de débats offrant la possibilité à des jeunes de discuter autour d'un thème de sujets divers.
  - 13 C'est le cas de la Communauté musulmane des soufis de Côte d'Ivoire (CMSCI) et de l'Association malienne pour le soutien de l'islam (AMSI) ou Ançar Dine, à ne pas confondre avec le groupe islamiste Ansar Eddine, créé en 2012 par Iyad Ag Ghaly, présent dans le Nord du Mali et entretenant des liens étroits avec la mouvance djihadiste du Sahel.
  - 14 La très grande majorité des Libanais qu'on retrouve en Côte d'Ivoire y sont installés et y vivent, certains depuis plusieurs générations. Ces derniers disposent, en plus de la citoyenneté libanaise, de celle de la Côte d'Ivoire – nombreux sont ainsi ceux qui se font naturaliser ; certains ne disposent que de la citoyenneté ivoirienne. La plupart se considèrent comme ivoiriens à part entière. On retrouve également des Libanais qui peuvent séjourner sporadiquement dans le pays. Par commodité de langage nous recourons à des tournures telles que « communauté libanaise vivant en Côte d'Ivoire » ou « Libanais vivant en Côte d'Ivoire » sans que cela doive s'interpréter comme un déni de leur citoyenneté.
  - 15 Portail officiel du Gouvernement de Côte d'Ivoire, Dîner officiel en l'honneur du président de la République libanaise, S.E.M Michel Sleiman et son épouse : le discours du président de la République, S.E.M Alassane Ouattara, 14 mars 2013, [www.gouv.ci/actualite\\_1.php?recordID=3313](http://www.gouv.ci/actualite_1.php?recordID=3313).
  - 16 Agence Ecofin, Le président libanais Sleiman veut un renforcement de la coopération avec l'Afrique, 15 mars 2013, [www.agenceecofin.com/economie/1503-9563-le-president-libanais-sleiman-veut-un-renforcement-de-la-cooperation-avec-l-afrique](http://www.agenceecofin.com/economie/1503-9563-le-president-libanais-sleiman-veut-un-renforcement-de-la-cooperation-avec-l-afrique).
  - 17 Le président de la Chambre de commerce et d'industrie libanaise de Côte d'Ivoire, Joseph Khoury, l'estimait en mai 2011 à 35 %. Il déclarait en mai 2011 que les Libanais détenaient ou contrôlaient 99 % des grandes surfaces, 80 % de l'industrie de la pêche et du secteur d'exportation, 60 % du secteur de la construction, 75 % du secteur du commerce du bois et 70 % du secteur de la publication. Cf. Le Commerce du Levant, Plus de 50% du secteur industriel en Côte d'Ivoire aux mains des Libanais, source Daily Star, 23 mai 2011, [www.lecommercelevant.com/node/18881](http://www.lecommercelevant.com/node/18881).
  - 18 *Ibid.*
  - 19 Portail officiel du Gouvernement de Côte d'Ivoire, Dîner officiel en l'honneur du président de la République libanaise, S.E.M Michel Sleiman et son épouse : le discours du président de la République, S.E.M Alassane Ouattara, 14 mars 2013, [www.gouv.ci/actualite\\_1.php?recordID=3313](http://www.gouv.ci/actualite_1.php?recordID=3313).
  - 20 Le Hezbollah est considéré par les États-Unis (depuis 1997), le Canada (depuis 2001), l'Australie (depuis 2003), les Pays-Bas, l'Arabie saoudite, le Bahreïn (2011), Oman, le Koweït, les Émirats arabes unis et le Qatar comme une organisation terroriste. L'Union européenne a, quant à elle, classé depuis 2013 sa branche armée sur sa liste de groupes terroristes. En 2008, le Royaume-Uni inscrivait sa branche militaire comme organisation terroriste.
  - 21 Cette suspicion a été à l'origine de l'expulsion de la Côte d'Ivoire, en août 2009, du président de cette association, l'imam Abdul Menhem Kobeïssi (qui est né et a grandi en Côte d'Ivoire). Il était accusé par les États-Unis de financer le Hezbollah et de mobiliser des jeunes pour aller se battre contre Israël. Cf. B. Mieu, L'imam libanais lâché par les Ivoiriens, *Jeune Afrique*, 31 août 2009, [www.jeuneafrique.com/Article/ARTJAJA2536-37p076-077.xml5/](http://www.jeuneafrique.com/Article/ARTJAJA2536-37p076-077.xml5/).
  - 22 Estimation fournie par un responsable de ladite association.
  - 23 Il s'agit d'une obligation religieuse correspondant à 2,5 % de l'ensemble des revenus engrangés par une personne en une année. Chez les chiites, cette contribution s'élève à 5 % de la fortune annuelle. Les sommes récoltées sont destinées en priorité aux nécessiteux, à ceux qui sont chargés de les recueillir et de les répartir, à ceux dont les cœurs sont à rallier, au rachat des captifs, aux débiteurs insolvables, à la lutte dans le chemin d'Allah et aux voyageurs. Cf. Abbas Ahmad al-Bostani (trad.), *La Rationalité de l'Islam*, Montréal : Cité du savoir, s. d., [www.bostani.com/livre/la-rationalite-de-l-islam.htm#\\_1\\_62](http://www.bostani.com/livre/la-rationalite-de-l-islam.htm#_1_62).
  - 24 Il s'agit d'un impôt islamique portant sur le paiement de 20 % des revenus annuels d'une personne après déduction de toutes ses dépenses. Sa finalité est de pourvoir aux besoins de la vie collective et à la propagation de l'islam. *Ibid.*
  - 25 Jeune Afrique, Pour la Banque mondiale, le niveau de pauvreté en Côte d'Ivoire reste "inquiétant", 12 novembre 2014, <http://economie.jeuneafrique.com/regions/afrique-subsaaharienne/23499-pour-la-banque-mondiale-le-niveau-de-pauvrete-en-cote-d-ivoire-reste-inquietant.html>.
  - 26 Agence africaine de presse, La mort de Madiara Ouattara à la Une des journaux ivoiriens, *StarAfrica*, 28 mai 2014, <http://fr.starafrica.com/actualites/la-mort-de-madiara-ouattara-a-la-une-des-journaux-ivoiriens.html>.
  - 27 Agence France presse, Aqmi menace tous les pays qui collaboreront avec une force militaire intervenant au Mali, *Faso z'infos*, 1<sup>er</sup> juillet 2012, <https://fasozinfo.wordpress.com/2012/07/01/aqmi-menace-tout-les-pays-qui-collaboreront-avec-une-force-militaire-intervenant-au-mali/>.

## Abonnez-vous à l'ISS pour les dernières analyses, réflexions et nouvelles

Nous améliorons la sécurité humaine en Afrique grâce à des recherches rigoureuses, des analyses sur les politiques et des formations pratiques.

Étape 1 : **allez sur [www.issafrica.org](http://www.issafrica.org)**

Étape 2 : **Sous l'onglet « Subscribe to the ISS », cliquez sur « Email subscriptions »**

Étape 3 : **Choisissez le type de notifications que vous souhaitez recevoir :**

### Dernièrement à l'ISS

- Communiqués de presse de l'ISS
- « ISS Weekly newsletter » (Lettre hebdomadaire d'information contenant les dernières nouvelles d'ISS)
- « ISS Today » (Analyses originales et quotidiennes rédigées par nos experts à Pretoria, Nairobi et Dakar)
- « ISS Spotlight » (Une présentation de l'impact du travail de l'ISS)

### Invitations aux événements de l'ISS

- Séminaires, ISS Addis Abéba
- Séminaires, ISS Dakar
- Séminaires, ISS Nairobi
- Séminaires, ISS Pretoria
- Programmes de formation

### Rapports thématiques de l'ISS

- Rapport du Conseil de paix et de sécurité (disponible en anglais et en français)
- Rapport régional : Afrique centrale (disponible en anglais et en français)
- Rapport régional : Afrique de l'est
- Rapport régional : Afrique de l'Ouest (disponible en anglais et en français)
- Rapport régional : Afrique australe

**Ou bien abonnez-vous à des thématiques afin de recevoir les communiqués de presse, les « ISS Spotlight », les invitations aux événements et les rapports qui concernent les sujets qui vous intéressent :**

- Futurs de l'Afrique
- Contrôle des armes et désarmement
- Prévention et analyse des conflits
- Corruption et gouvernance
- Contre-terrorisme
- Criminalité et justice pénale
- Justice pénale internationale
- Crime organisé
- Maintien de la paix et gestion des conflits

## Donateurs



Government of  
the Netherlands

Ce rapport est publié grâce au soutien de l'Open Society Initiative for West Africa (OSIWA), de la République de Côte d'Ivoire, de Humanity United et du gouvernement des Pays Bas. L'ISS est également reconnaissant de l'appui des autres partenaires principaux suivants : les gouvernements du Canada, du Danemark, de la France, du Japon, de la Suède et des États-Unis.

## Contributeur

William Assanvo, chercheur principal, division Prévention des conflits et Analyse des risques, ISS-Dakar

## Contact

ISS Dakar  
Route de Ouakam, Immeuble Atryum  
(face au Lycée Mermoz)  
4<sup>e</sup> étage, BP 24378  
Dakar, Sénégal  
Tél. : +221 33860 3304/42  
Fax : +221 33860 3343  
Courriel : dakar@issafrica.org

## À propos du Rapport sur l'Afrique de l'Ouest

*Le Rapport sur l'Afrique de l'Ouest* vise à fournir aux décideurs de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) des analyses sur les questions de l'heure en matière de sécurité humaine dans la région. Ce rapport est le résultat d'un partenariat entre l'ISS et la Commission de la CEDEAO. L'objectif est de produire, sur la base de recherche de terrain, un outil d'analyse indépendant qui puisse appuyer les processus de décisions de l'organisation ouest africaine, tout en alertant les instances décisionnelles régionales sur les enjeux émergents. *Le Rapport sur l'Afrique de l'Ouest* propose des analyses pays et des analyses thématiques ainsi que des recommandations. Il est distribué gratuitement, tant dans sa version électronique que papier, à un public diversifié en Afrique de l'Ouest et ailleurs. *Le Rapport sur l'Afrique de l'Ouest* est produit par la division Prévention des conflits et analyse des risques de l'ISS, bureau de Dakar, avec l'appui des autres membres de la division basés à Addis-Ababa, Nairobi et Prétoiria.

[www.issafrica.org](http://www.issafrica.org)

© 2015, Institute for Security Studies

L'ISS dispose des droits d'auteur pour l'intégralité de ce rapport qui ne peut être reproduit, en totalité ou en partie, sans l'autorisation expresse, par écrit, de l'Institut. Les opinions exprimées ne reflètent pas nécessairement celles de l'Institut, de ses fiduciaires, des membres du Conseil consultatif ou des bailleurs de fonds. Ce rapport est aussi disponible en anglais.

Abonnez-vous par voie électronique au Rapport sur l'Afrique de l'Ouest à l'adresse : [www.issafrica.org/subscribe.php](http://www.issafrica.org/subscribe.php)

Rapport sur l'Afrique de l'Ouest  
numéro 13

ISSN 1026-0404



9 771026 040004